

RAPPORT N° 292 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 17 JUILLET 2021

Le présent rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 10 au 17 juillet 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore également le cas d'un (1) militant du CNL qui est porté disparu depuis vendredi dernier 9 juillet 2021 après avoir été enlevé à Bujumbura par des hommes en uniformes militaires.

1. Atteintes au droit à la vie

- Samedi, le 10 juillet 2021, le corps sans vie de Jean Sindihebura (34 ans) a été découvert, suspendu sur un arbre au moyen d'une corde autour du cou, à son poste de travail de veilleur à une résidence d'un Français, employé de l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ), sise au quartier de Musinzira, dans la commune et province de Gitega (centre de Burundi).

Selon des témoins, la victime s'était rendue à son poste d'attache comme d'habitude, en l'absence de son employeur qui avait voyagé depuis un certain temps.

Les mêmes sources précisent que les circonstances dans lesquelles la victime a trouvé la mort demeurent incertaines.

- A l'aube du lundi 12 juillet 2021, une dame connue sous le nom de Générose Cimpaye (65 ans), a été assassinée à son domicile situé sur la colline et commune de Kiremba, dans la province de Ngozi (nord du Burundi).

Selon le récit de ses voisins, la victime aurait été assassinée à coups de poignard lui assésés sur plusieurs parties de son corps par son mari, Ferdinand Marorerwa (70 ans), qui se serait rendu à la police après les faits.

- Dans l'après-midi de mardi 13 juillet 2021, des cultivateurs ont découvert un corps sans vie en décomposition d'un homme non identifié à la transversale 11 de la colline de Rusiga, zone de Cibitoke, commune de Rugombo, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon les témoignages de cette découverte macabre, le corps de la victime était ligoté et présentait des blessures au niveau de la tête. L'identité des auteurs et les circonstances dans lesquelles l'homme a été tué ne sont pas encore élucidées.

Les mêmes sources précisent que le chef de zone de Cibitoke a le même jour ordonné l'inhumation du corps de la victime.

SOS-Torture Burundi regrette que des corps sans vie ne cessent d'être découverts dans plusieurs endroits de la province de Cibitoke, plus particulièrement les communes de Rugombo et de Buganda longeant la rivière Rusizi, dans le silence inexplicable et complice des autorités du pays. Elle demande à ces autorités de prendre des mesures sérieuses visant à juguler ce phénomène criminel devenu inextricable et de diligenter des enquêtes sérieuses, impartiales et indépendantes afin d'identifier les auteurs et les traduire devant justice.

2. Cas d'enlèvement

- Depuis l'après-midi de vendredi dernier 9 juillet 2021 vers 16 heures, des hommes en uniformes militaires ont enlevé Elie Ngomirakiza, le responsable du parti CNL (Congrès national pour la liberté) dans la commune de Mutimbuzi, en province de Bujumbura (ouest du Burundi), au niveau de la route Bujumbura-Gatumba, sur le

tronçon Chanic-Metalusa, et l'ont conduit à bord d'un véhicule de type Hilux pick-up immatriculé A031A vers une destination qui reste inconnue.

Des témoins présents au moment de son enlèvement assurent avoir reconnu dans le pick-up le Lieutenant-colonel Aaron Ndayishimiye (SS1793 de la matricule), commandant du 212^{ème} Bataillon basé dans la forêt de Rukoko (près de la frontière congolaise) ainsi que le chef de la zone de Maramvya dans la commune de Mutimbuzi, Gaston Singora, et un Imbonerakure connu sous le nom d'Aimé Nzohabonayo alias Ruburi, qui auraient désigné la victime aux soldats qui l'ont enlevée.

Les mêmes sources précisent que les membres de la famille biologique et politique d'Elie Ngomirakiza sont sans nouvelle malgré les recherches infructueuses de ses traces dans les lieux de détention connus et les alertes lancées à l'administration, à la police, à l'armée et à la CNIDH (Commission nationale indépendante des droits de l'homme) juste après l'enlèvement.

SOS-Torture Burundi dénonce un regain d'intolérance politique des membres du CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces pour la défense de la démocratie) envers les militants des partis politiques de l'opposition et demande une enquête impartiale pour déterminer les circonstances de la disparition forcée d'Elie Ngomirakiza et traduire ses auteurs en justice.



SOS – Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.